

République Française
Département
Cher

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécy
séance du 12 septembre 2022

Date de la convocation
06/09/2022

Date d'affichage
22/09/2022

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

Réf : 2022_0019

A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Mention exécutoire : Oui

Acte rendu exécutoire après
dépôt en préfecture de Bourges
le 17/11/2022

Et publication ou notification du
17/11/2022

L'an 2022 et le 12 septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Christian FERRAND, maire.

Présents : Mr FERRAND Christian, maire ; Mmes BRAS Elodie, CACHO Magalie, CHOLLET Fanny, DEROUET Catheline, LEFEBVRE Sophie ; MM BOUGRAT Patrick, GANGNERON Antoine, LAUNAY Aurélien, MILLIET Thomas, MOUROUX Francis, POISSON Gérard, SARREAU Philippe

Excusées Mmes CAMUZAT Aurélie, JOUAN Séverine

Secrétaire de séance : Mr GANGNERON Antoine

Attribution d'une subvention à la coopérative scolaire

Le Maire informe le Conseil de la demande de subvention émise par la coopérative scolaire de l'école de Brécy.

La coopérative scolaire a présenté son budget annuel à la municipalité. Lors de l'année scolaire 2021-2022, un voyage scolaire a été organisé pour l'ensemble des élèves de primaire (67 enfants concernés), à Saint Satur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal attribue une subvention de 10€ par enfant parti en voyage scolaire.
La somme totale attribuée est donc de 670€.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,
En mairie, le 09 novembre 2022

Le Maire

Le secrétaire de séance

